Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 029-212902597-20260402-2026_020B-DE

Ville de SAINT POL DE LÉON
KASTELL PAOL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de son exécution ou sur la plateforme dématérialisée Telerecours Citoyens www.telerecours.fr

Conseillers en exercice : 29
Conseillers présents : 27
Conseillers représentés : 2
Conseillers votants : 29
Quorum : 15

Acte n°2026-020
Nomenclature : 5-2

Rapporteur :
Monsieur le Maire

Votes exprimés :
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0
Ne vote(nt) pas : 0

VILLE DE SAINT POL DE LEON
CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION

- - - - -

SEANCE DU 01 AVRIL 2026
Date de convocation : 25 mars 2026

Etaient présents : Stéphane CLOAREC, Hervé JEZEQUEL, Carole AUTRET, Jean-Marc CUEFF, Bernard LOTRIAN, Marylène SALUDEN, Benoit CHARLOU, Anne-Sophie KERBRAT, François MOAL, Solange PHILIP, Christine MOAL, Jean-Louis KICHENIN, Marie-Paule SEGUIN, Anne DANIELOU, Françoise LAZENNEC, Bruno CORILLION, Catherine PENDU, Stéphane BRETON, Valérie CUIEC, Pierre-Yves CHIBON, Julien JEZEQUEL, Vincent GUIVARC'H, Mélissa DIAIS, Priscilla TANGUY, Jean-Luc BONIS, Dominique LOZACH, Christine LELEU

Procurations / ***Mandataires*** :
Nathalie QUEMENER a donné procuration à Carole AUTRET,
Jonathan LE BIHAN a donné procuration à Hervé JEZEQUEL.

Absents :

Secrétaire de séance : Marie-Paule SEGUIN

Objet : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 4 FEVRIER 2026 ET DE LA SEANCE D'INSTALLATION DU 21 MARS 2026

Le procès-verbal de la séance du 4 février 2026 a été adressé à l'ensemble des membres du Conseil Municipal. Il n'a pas fait l'objet de remarque. Le procès-verbal de l'installation du Conseil Municipal du 21 mars 2026 est joint à cette note de synthèse.

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve les procès-verbaux de la séance du 4 février 2026 et de la séance d'installation du 21 mars 2026

Marie-Paule SEGUIN
Conseillère Municipale,
Secrétaire de Séance

Stéphane CLOAREC,
Maire